

SYMADREM

Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer

Le SYMADREM bientôt dans ses nouveaux locaux...



☞ Pose de la première pierre du nouveau bâtiment du SYMADREM

Le 23 novembre dernier, Michel Cadot préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Vauzelle président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Juan Martinez vice-président du Conseil général du Gard représentant Damien Alary président du Conseil général du Gard et vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, Claude Vulpian vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône représentant Jean-Noël Guerini président du Conseil général des Bouches-du-Rhône Hervé Schiavetti président du SYMADREM et le Conseil syndical du SYMADREM ont

posé la première pierre du nouveau siège du SYMADREM. Anne Levy, l'architecte de ce projet en a fait la présentation en présence des agents du syndicat. Ce bâtiment, dont la livraison est prévue pour le mois de décembre 2014, répond aux normes écologiques du moment, côté énergie des panneaux photovoltaïques, une chaudière au bois et un puits canadien. À cette occasion un manuscrit écrit par Gilles Dumas maire de Fourques et vice-président du SYMADREM a été placé à l'intérieur de la première pierre, pour rappeler cet événement.

Fin du contentieux Clairefarine

Le 24 mars 2009, le SYMADREM était condamné par le Tribunal administratif de Nîmes dans le contentieux qui l'opposait au GFA Clairefarine et aux consorts Barbier à verser à titre de dédommagement la somme totale de 268 677 €. **Le 5 novembre 2012, la Cour administrative d'appel de Marseille annule le jugement du Tribunal administratif de Nîmes** au motif que les caractéristiques de la crue ayant provoqué la rupture de la digue excédaient le niveau de protection retenue par les concepteurs et constructeur de celle-ci. **La décision du Conseil d'État le 21 octobre 2013, confirme le bien fondé de l'arrêt rendu par la Cour administrative d'appel de Marseille. Ainsi, la responsabilité du SYMADREM n'est pas retenue.**

ÉDITO

L'année 2014, s'ouvre sur des perspectives favorables.

Un nouveau partenariat est créé avec la Banque postale pour un engagement auprès du SYMADREM sur un volume de prêt relais pouvant atteindre 15 M€. Nous nous félicitons de cette nouvelle participation à la réalisation de nos projets. En effet, le secteur du financement des collectivités avait beaucoup souffert de la déroute de la banque franco-belge Dexia, qui en était l'un des acteurs majeurs.

2014 c'est entre autres, le démarrage des derniers travaux sur les quais du Rhône à Arles, le commencement des travaux sur Tarascon par le renforcement de la digue de la Montagnette et les quais, la signature par Monsieur le Préfet du Gard de la DUP qui officialise le lancement du confortement de la digue entre Beaucaire et Fourques, dix ans après les inondations de décembre 2003.

Au total, le coup d'envoi de l'ensemble de ces opérations représente un volume financier de près de 81 millions d'euros.

2014 sera aussi l'année de négociation entre l'État et les Régions du nouveau Contrat de Plan Interrégional Plan Rhône, 200 millions d'euros sont attendus par notre Établissement public pour poursuivre la mise en œuvre du programme de sécurisation.

En fin d'année, les agents du SYMADREM intégreront leurs nouveaux locaux et nous remercions ici l'ensemble des collectivités qui ont participé à son financement, en particulier les présidents des quatre grandes collectivités territoriales.

Nous vous souhaitons une très bonne année.

Président : Hervé Schiavetti
Vice-présidents : Elsa Di Meo, Gilles Dumas, Karine Margutti, Juan Martinez, Jean-Luc Masson.

Quels travaux dans le grand delta du Rhône pour 2014 ?

La sécurisation de la traversée d'Arles en voie d'achèvement: 13,5 millions d'euros HT.

Après deux ans de procédures réglementaires, les 5^e et 6^e tranches de réparation des quais d'Arles ont été autorisées par le préfet des Bouches-du-Rhône en juillet 2013.

Le rehaussement du quai de la gare maritime (2,7 millions d'euros HT). Septembre 2013 - printemps 2014.

Le confortement de la digue des Papeteries Étienne (1,0 million d'euros HT).

Les actes de vente relatifs aux parcelles nécessaires aux travaux ont été signés par l'entreprise Papeteries Étienne. Début des travaux janvier 2014: durée de 6 mois.

Le confortement du quai Marx Dormoy et la réalisation d'un quai bas (5,3 millions d'euros HT).

Le marché travaux a été notifié. Une première phase de fouilles archéologiques préventives est nécessaire avant la phase de travaux lourds. Durée prévisionnelle des travaux: 18 mois.



Travaux au quai Marx Dormoy

Le rehaussement du tronçon situé en amont du pont des Lions (3,5 millions d'euros)

Par le rehaussement du chemin des ségonnaux, la réalisation d'une diguette le long du port d'Arles et le raccordement avec le remblai ferroviaire au droit du Mas Molin. L'appel d'offres travaux sera lancé en janvier 2014, pour un démarrage des travaux en mai 2014.

En aval la réalisation d'une diguette le long du remblai du musée Arles antique et la mise à la cote de la digue de Barriol (1,0 million d'euros HT) fin 2014/début 2015.

Avec la fin des travaux, la totalité de la traversée d'Arles sera sécurisée jusqu'à la crue millénaire du Rhône.

Le renforcement de la digue de la Montagnette au Nord de Tarascon et les quais de Tarascon: 10,9 millions d'euros HT.

Ces travaux autorisés par le préfet en 2012, études de maîtrise d'œuvre en 2013. Le projet est aujourd'hui achevé. Les travaux seront réalisés en deux phases. L'appel d'offres de la 1^{re} phase en janvier 2014, démarrage prévu en mai 2014, durée de 1 an: réfection des perrés en béton et des maçonneries de la digue de la Montagnette et des quais de Tarascon, reprise des murs du château royal de Provence. La 2^e phase de travaux: réalisation d'un masque filtrant/drainant sera lancée quant à elle début 2015, après une phase d'acquisitions foncières. Durée 1 an.



Travaux quai de la gare maritime

Le renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques: 43 millions d'euros HT.

L'opération majeure en rive du Rhône. Après deux années et demie de procédures réglementaires, **l'arrêté de déclaration d'utilité publique a été pris par le préfet du Gard fin novembre 2013.** L'arrêté loi sur l'eau est attendu ces jours-ci. Les travaux qui seront réalisés en 5 phases ne pourront débuter qu'après l'acquisition des 300 parcelles nécessaires. Une 1^{re} phase de rehaussement des digues en amont du Site Industriel-Portuaires de Beaucaire débutera au printemps 2014.

Une 2^e phase concernant le confortement et rehaussement de la digue depuis le pont suspendu de Fourques jusqu'à la station de la Tourette débutera à l'automne 2014, si les acquisitions foncières s'effectuent par voie amiable.

La 3^e phase (la plus importante) comprend la réalisation des 5 km de digue résistante à la surverse entre le Fer à cheval et la station BRL. Elle débutera à l'automne 2014 pour une durée de 2 ans.

La 4^e phase qui concerne le renforcement de la digue depuis la station BRL jusqu'au pont suspendu ne pourra être réalisée qu'en 2016 après le déplacement de la conduite GRT Gaz implantée actuellement dans la digue.

La 5^e phase concerne les mesures environnementales qui seront réalisées en concomitance avec les travaux.



Travaux 2014 digue Beaucaire-Fourques

Le renforcement de la digue entre Prends-té-garde et Grand Mollégès (Sud Arles): 12,5 millions d'euros HT.

Autorisé par le préfet des Bouches-du-Rhône en 2002 et 2003 dans le cadre du programme dit des invariants. Une première tranche est réalisée au droit du

quartier de Barriol en 2006-2007. En 2006, l'État demande au SYMADREM d'abandonner la poursuite des travaux plus au sud et prescrit la réalisation d'une étude pour la réalisation d'une digue de 2^e rang au Sud d'Arles. L'étude réalisée en 2010 démontre la non-pertinence de ce « barreau Sud » et propose de conforter la digue de 1^{er} rang depuis Prends-té-Garde jusqu'à Grand Mollégès. Financements obtenus en 2010, les études engagées en 2012 et 2013. Un porté à connaissance a été déposé fin d'année au préfet pour actualiser la demande loi sur l'eau. **L'appel d'offres travaux sera lancé en janvier 2014 pour un démarrage en mai 2014. Durée prévisionnelle de deux ans.**

Mise en place d'un système radio-numérique: 1 million d'euros HT.

Cela consiste en la mise en œuvre d'un système radio-numérique pour **sécuriser les communications en périodes de crues** entre les équipes de surveillance, les gardes digues et le poste de commandement du SYMADREM. Le marché de travaux a été attribué cet été. Les études d'exécution sont en cours, mise en service en décembre 2014, lorsque les travaux du nouveau siège du SYMADREM seront terminés.

Et les autres opérations ?

Création d'une digue entre Tarascon et Arles pour un montant de 130 millions d'euros comprenant également la transparence hydraulique du remblai ferroviaire et le ressuyage de la rive gauche. Le dépôt de la demande d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est prévu pour le mois d'avril 2014.

Le renforcement des digues du Petit Rhône: Le dépôt de la demande d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est prévu pour la fin d'année 2014/début 2015.

Le renforcement des digues de Salin-de-Giraud et mise à la cote de la digue de Port Saint-Louis-du-Rhône dont la création d'une digue de protection rapprochée au Sud de Salin-de-Giraud. Après une opposition ferme au projet, les discussions avec la Compagnie des Salins du Midi ont repris. Dès qu'un accord sera obtenu avec l'entreprise, le SYMADREM pourra redémarrer les études et déterminer un planning.

Le rehaussement des Sites-Industriels-Portuaires de Beaucaire et Tarascon: dernier maillon du tronçon Beaucaire/Arles. Les financements ont été demandés.

Lancement du guide international sur les digues : *International levee handbook* à Arles



Accueil dans la matinée d'un groupe d'experts par Gilles Dumas, vice-président du SYMADREM et maire de Fourques, avant la visite de terrain. © SYMADREM

Le guide international sur les digues : l'*International Levee Handbook* et le projet européen FloodProBE, axé sur la réduction de la vulnérabilité ont été officiellement présentés le 3 octobre 2013 en salle d'honneur de la mairie d'Arles.

La cérémonie présidée par monsieur Hervé Schiavetti, président du SYMADREM et maire d'Arles a réuni plus de 70 experts internationaux venant principalement de 5 pays (France, USA, Royaume-Uni, Pays-Bas et Allemagne).

Après une présentation par Derk van Ree (Pays-Bas) des résultats apportés par le programme de recherche FloodProBE, Jonathan Simm (Royaume-Uni) responsable technique du guide ILH a remis les premiers exemplaires aux représentants de chaque pays. Il a rappelé que ce projet a débuté en 2008 à l'initiative de plusieurs gouvernements européens (France,

Royaume-Uni, Pays-Bas et Allemagne) et du gouvernement Américain, qui ont reconnu la nécessité de produire un document de référence, devant faire autorité sur la conception et la gestion des digues,

en s'appuyant sur les compétences présentes à travers l'Europe et aux USA. Durant quatre ans, plus de 200 experts de plusieurs pays ont collaboré pour produire l'*International Levee Handbook*. En France, Irstea, le Cetmef et de nombreux services du ministère de l'Écologie, des gestionnaires de digues (SYMADREM, DREAL Centre, AD-Isère) et des sociétés d'ingénierie spécialisées ont contribué de manière très active à ce travail.



Marc Jacquet, représentant du ministère de l'Écologie, reçoit le premier exemplaire du guide. © Thierry Sribny, ville d'Arles

En tant que membre du Comité de pilotage et représentant des gestionnaires français, Thibaut Mallet, Directeur général adjoint du SYMADREM a participé aux différentes prises de décision et a collaboré à la rédaction de certaines parties.

Les équipes du SYMADREM ont accueilli les 70 experts répartis en 3 groupes. Ces derniers ont pu ainsi découvrir et apprécier les différentes missions et travaux réalisés par le SYMADREM.



Discours d'accueil par Hervé Schiavetti, président du SYMADREM et maire d'Arles © T. Sribny, ville d'Arles

La journée s'est conclue au musée de l'Arles antique, où Claude Sintès, directeur du musée a présenté en avant-première le chaland extrait du Rhône.

International Levee Handbook

Le guide international sur les digues (1349 pages) est disponible à la commande en version papier à l'adresse suivante :

www.ciria.org/SERVICE/Home/core/orders/product.aspx?catid=6&prodid=2106

et au téléchargement gratuit à cette adresse :

<https://ciria.sharefile.com/d/s42f9a05ee9c4fb08>

Les livrables du projet FloodProBE sont, quant à eux disponibles sur le site web du projet :

www.floodprobe.eu

Inondations 2003 dix ans déjà...

La crue du Rhône des 3 et 4 décembre 2003, a provoqué d'importantes inondations sur l'ensemble du delta du Rhône, touchant 12000 personnes et occasionnant plus de 700 millions d'euros de dommages.

3 décembre 2003, cette date est inscrite dans la mémoire collective des Gardois, des Arlésiens et des Fourquesiens.

10 ans après, la commune de Fourques a tenu à marquer cet événement en organisant une semaine dédiée à la mémoire du risque et à la gestion de crise du 2 au 7 décembre 2013, pour :

- Se remémorer les événements et sensibiliser la mémoire collective.
- Préparer l'avenir, présenter les travaux du Plan Rhône et les actions propres de la commune.
- Des expositions : Croix-Rouge Française, Ville de Rosswein (Allemagne), Réserve communale de Fourques.

- Des conférences : Plan Rhône, mémoire, culture du risque
- Des films : Inondation de Denis Cœur historien, L'eau hantée de Pedro Marzorati
- Des livres : Le Rhône furieux menace la Camargue d'Yvan Cavallini
- Un concours de dessin d'enfants nés en 2003.
- Des inaugurations : le Rhénomètre par le Préfet du Gard
- La remise du pavillon orange par le général François Vernoux du Haut comité français pour la défense civile.

On a pu constater la forte participation de la population autour des 70 membres de la Réserve communale de sécurité civile.



Exercice de simulation de crue du 8 octobre



Exercice simulation de crue

Conformément au décret n° 2005-1157 du 13 septembre 2005, pris en application de l'article 14 de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et au décret n° 2007-1735 du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité et à la sûreté des ouvrages hydrauliques, le SYMADREM a mis en place des consignes pour la gestion de ses ouvrages en période de crue dénommée : **Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues** (PGOPC) qui a été approuvé par délibération du 27 septembre 2013. Dans le cadre de ce dispositif, il est essentiel de mettre en place une surveillance linéaire des ouvrages. Le but étant de détecter les désordres engendrés par la crue, dès leur origine, de les traiter immédiatement par l'intervention en urgence d'entreprises de travaux publics, afin d'éviter toute aggravation du phénomène qui, sans cela, pourrait entraîner une rupture et provoquer une inondation.

Le PGOPC est une organisation conséquente, notamment par le nombre d'agents municipaux et de volontaires, acteurs dans sa mise en œuvre. Plus d'une centaine de personnes peuvent être mobilisés en cas de crue importante. Afin de tester la mise en œuvre du PGOPC « en vrai grandeur » et conformément à la réglementation, des exercices de simulation réguliers sont réalisés. Le dernier exercice réalisé a eu lieu le 8 octobre 2013. Il a permis de tester l'organisation et la mise en place des procédures internes en relation avec les communes membres du SYMADREM. Pour cet exercice, 14 équipes de surveillance ont été mobilisées sur le terrain. Des désordres fictifs ont été disposés sur les digues par le SYMADREM permettant de s'assurer de l'efficacité des équipes à détecter et repérer rapidement les désordres. Afin de pouvoir les traiter au plus tôt et éviter une éventuelle aggravation.

Départ à la retraite...

Après 32 ans passé dans la fonction publique territoriale dont 13 années au service du SYMADREM en tant que Directeur administratif et financier puis Directeur général adjoint Monsieur Jean-Jacques Decorde a fait valoir ses droits à la retraite.

Le 13 décembre 2013 à l'occasion d'une réception faite en son honneur, il a reçu des mains du président du SYMADREM et au nom de l'ensemble du Conseil syndical la médaille du SYMADREM.



A gauche Jean-Jacques Decorde, au centre Hervé Schiavetti président du SYMADREM, à droite Alain-Pierre Romac ancien directeur du SYMADREM

Nous lui adressons, nos sincères félicitations et une bonne retraite... active.

Zoom
Métier



Pauline Lemoine

Ingénieur chargée d'opération :
Chargée de mission Plan Rhône

Pauline Lemoine est ingénieure de formation, spécialisée dans le génie de l'eau et de l'environnement (Engees). Elle a rejoint l'équipe du SYMADREM en août 2011 pour occuper le poste d'ingénieur études et travaux neufs.

Intégrée au sein de l'équipe technique, Pauline est mobilisée sur trois opérations du Plan Rhône : le renforcement de la digue du Rhône en rive droite entre Beaucaire et Fourques, le renforcement des quais de Tarascon et de la digue de la Montagnette, le renforcement de la digue du Grand Rhône en rive droite à Salin-de-Giraud et la mise à la cote de la digue en rive gauche à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Elle est chargée de la mise en œuvre et du suivi des études depuis la passation des marchés publics au suivi des études de dimensionnement et des dossiers réglementaires. Elle est, de ce fait l'interlocutrice directe des bureaux d'étude et des riverains des zones concernées par les travaux.

Nos partenaires...



Directeur de la publication : Hervé Schiavetti - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier

Ont participé à ce numéro :

Thibault Mallet, Séverine Chardès, Pauline Lemoine, Bernard Gille

Photos : Symadrem - Imprimeur : Pure Impression

Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324

SYMADREM - 448 av. Abbé Pierre - route des Saintes-Maries-de-la-Mer 13200 ARLES - Tél. 04 90 49 98 07

symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr